



PÔLE FORMATION

DEMANDE DE MUTATION JOUEUR DÉTECTÉ / SÉLECTIONNÉ

Extrait article 18.2 des règlements généraux :

Un(e) joueurs/joueuse appelé(e) sur les rassemblements de détection et sélection (U11-U12-U13) qui souhaiterait changer de club à l'intersaison (mutation ou Licence T) devra transmettre au Comité la fiche de demande correspondante (disponible sur le site du Comité) pour avis consultatif du Conseiller Technique Fédéral.

Sans cette demande, la mutation ou la licence T ne pourra pas être validée.

Demande à remplir par le représentant légal du licencié :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Numéro de licence :

Club quitté :

Club recevant :

Le club quitté a-t-il été contacté :

OUI

NON

Motif de la mutation :

Fait le _____ À _____

Signature :

Avis du Conseiller Technique Fédéral :

Favorable

Défavorable

Commentaire :

Fait le _____ À _____

Signature :